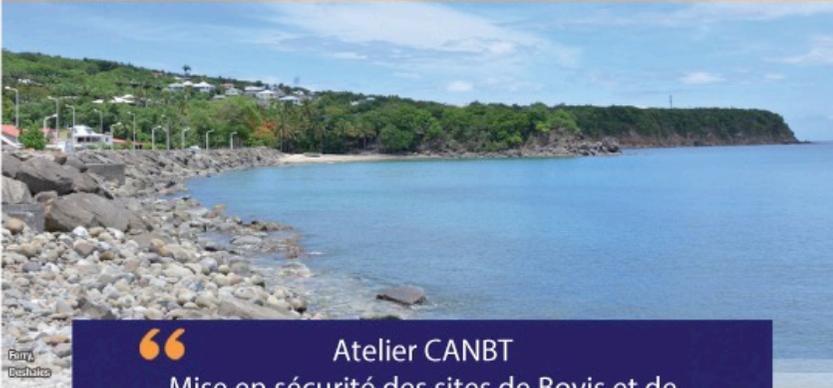


# MISE EN SÉCURITÉ DES ACTIVITÉS ET DES BIENS EXPOSÉS AUX RISQUES LITTORAUX



“ Atelier CANBT  
Mise en sécurité des sites de Bovis et de  
Pointe-à-Bacchus ”



NOTE D'AVANCEMENT



## Séminaire National de restitution MARDI 30 JUIN 2015

« LA RELOCALISATION DES  
ACTIVITÉS ET DES BIENS :  
ÉTUDE ET EXPÉRIMENTATION  
SUR LA COMMUNE  
DE PETIT-BOURG,  
EN GUADELOUPE »



Appel à Projet « Relocalisation spatiale des activités et des biens fortement exposés dans les territoires à risques littoraux » - Secteurs littoraux de la CANBT

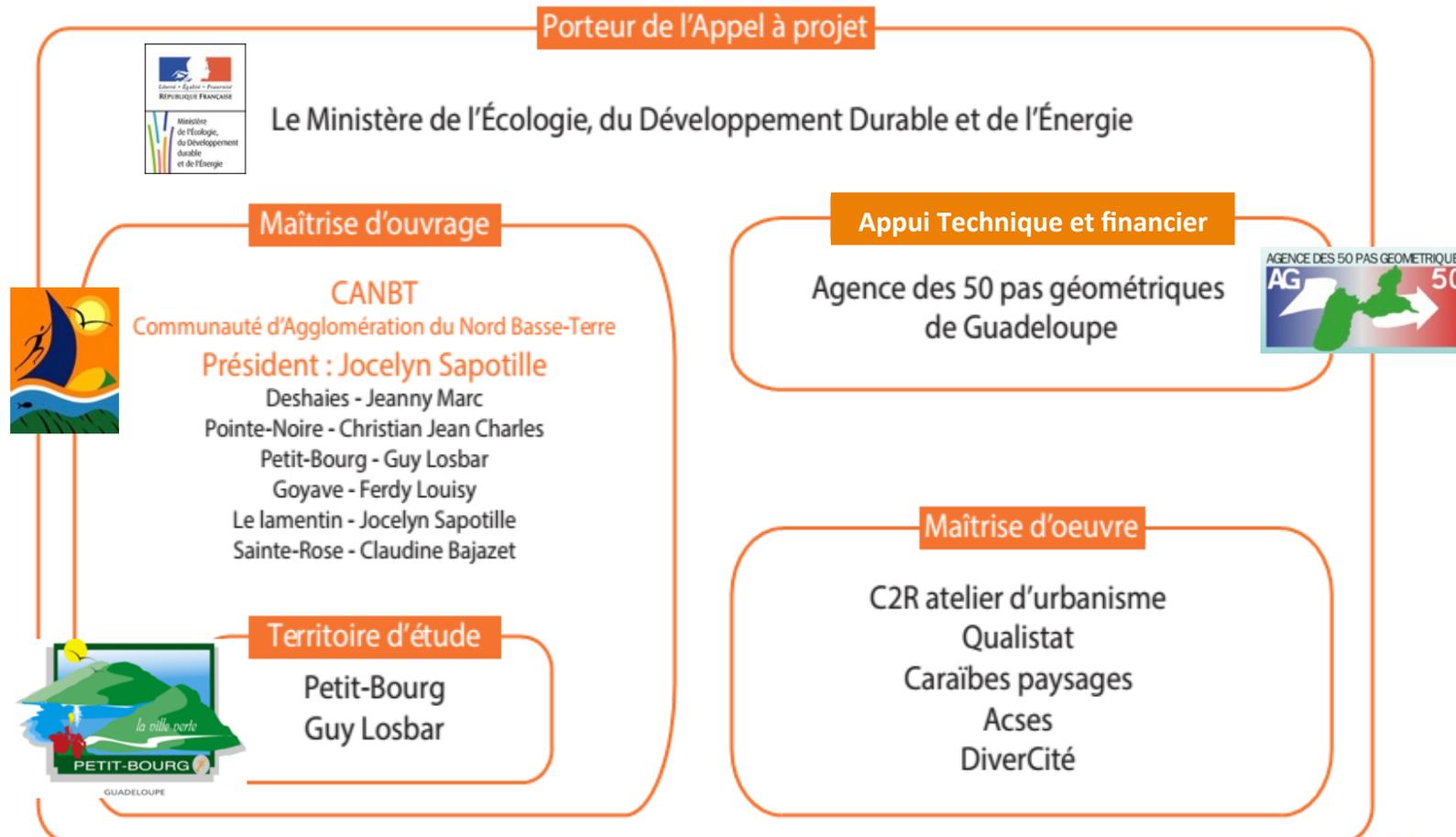
# – Séquence 1 –

Anticiper les risques et les impacts  
du changement climatique,  
Intégrer la gestion du trait de côte et améliorer les  
écosystèmes littoraux



## En 2012, engagement dans l'appel à projet Relocalisation des activités et des biens

- Candidature de la CANBT, à partir du cas pratique de Petit-Bourg
- Assistance technique de l'AG50

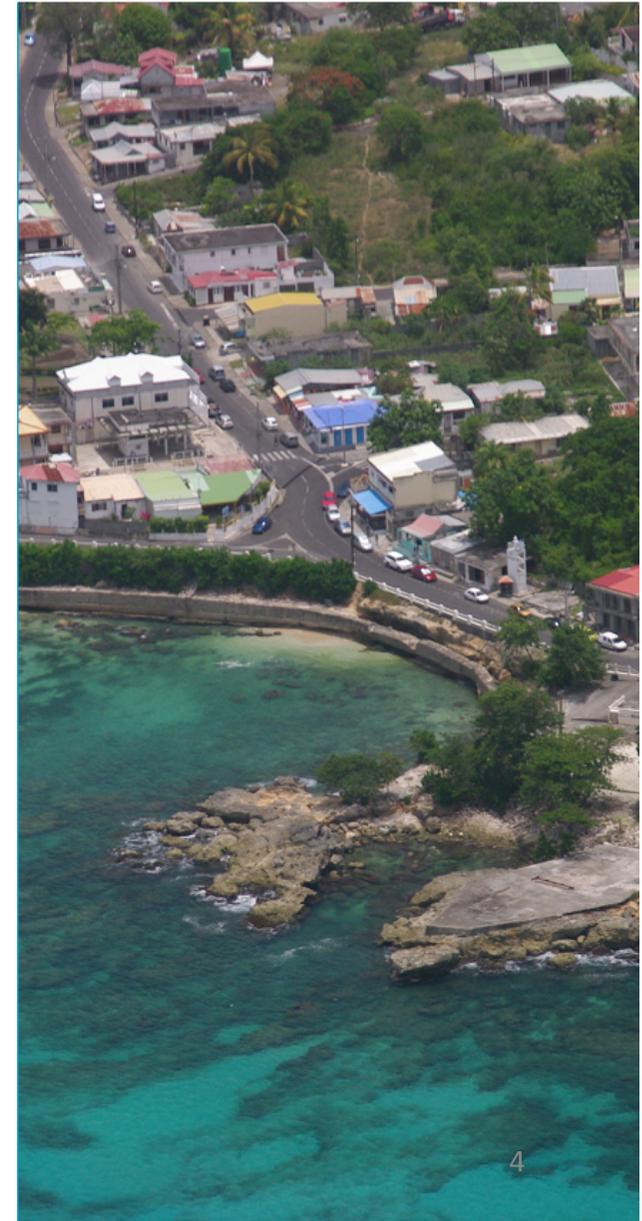
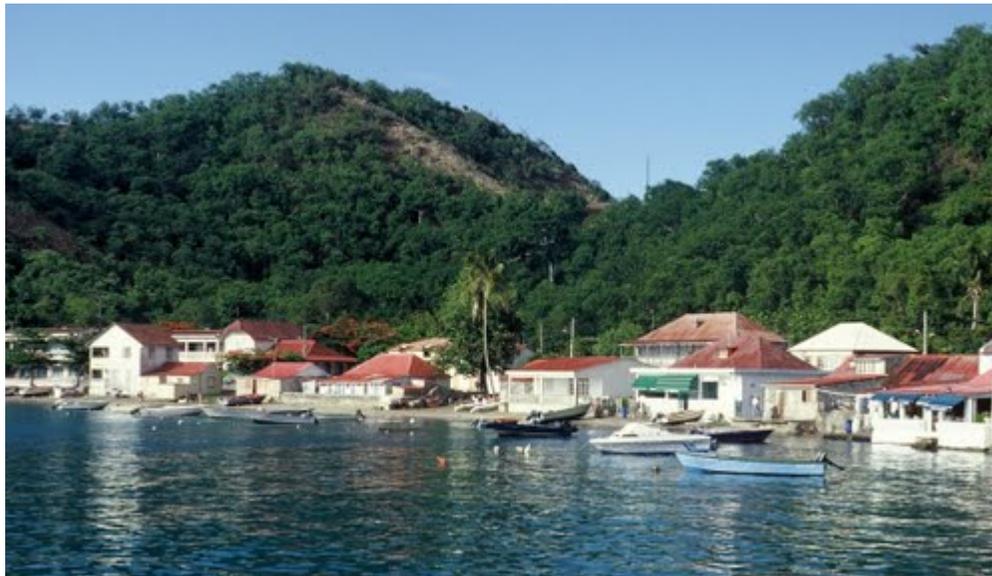


Appel à Projet « Relocalisation spatiale des activités et des biens fortement exposés dans les territoires à risques littoraux » - Secteurs littoraux de la CANBT

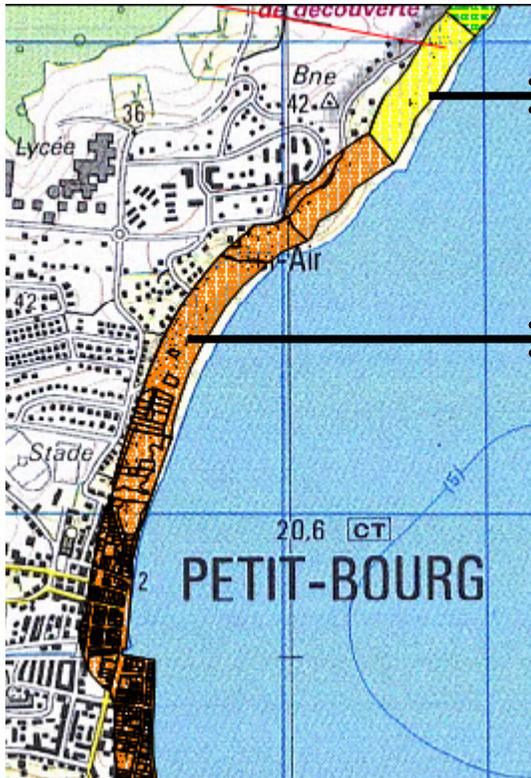


## Une occupation spontanée dans la bande des 50 pas géométriques

- Littoral constitué par la bande des 50 pas géométriques
- Terrains d'état (Domaine Public Maritime)
- Secteurs occupés (constructions illégales), depuis les années 1950-60 – Durcification dans les années 1990
- Régularisation des occupants rendu possible par la Loi n°96-1241 du 30 décembre 1996



## L'Agence des 50 pas Géométriques, pour la régularisation et l'aménagement des 50 pas géométriques



### – Mission de régularisation

- Aide pour monter les dossiers de régularisation
- Avis technique de cession
- Gestion des bornages

### – Mission d'aménagement

- Réalisation de plans d'équipements
- Travaux d'équipements
- Association aux stratégies d'aménagement régionales

### – Objectifs :

- Réduire l'insalubrité
- Gestion des zones à risques :  
Sécurisation des sites / Relocalisation



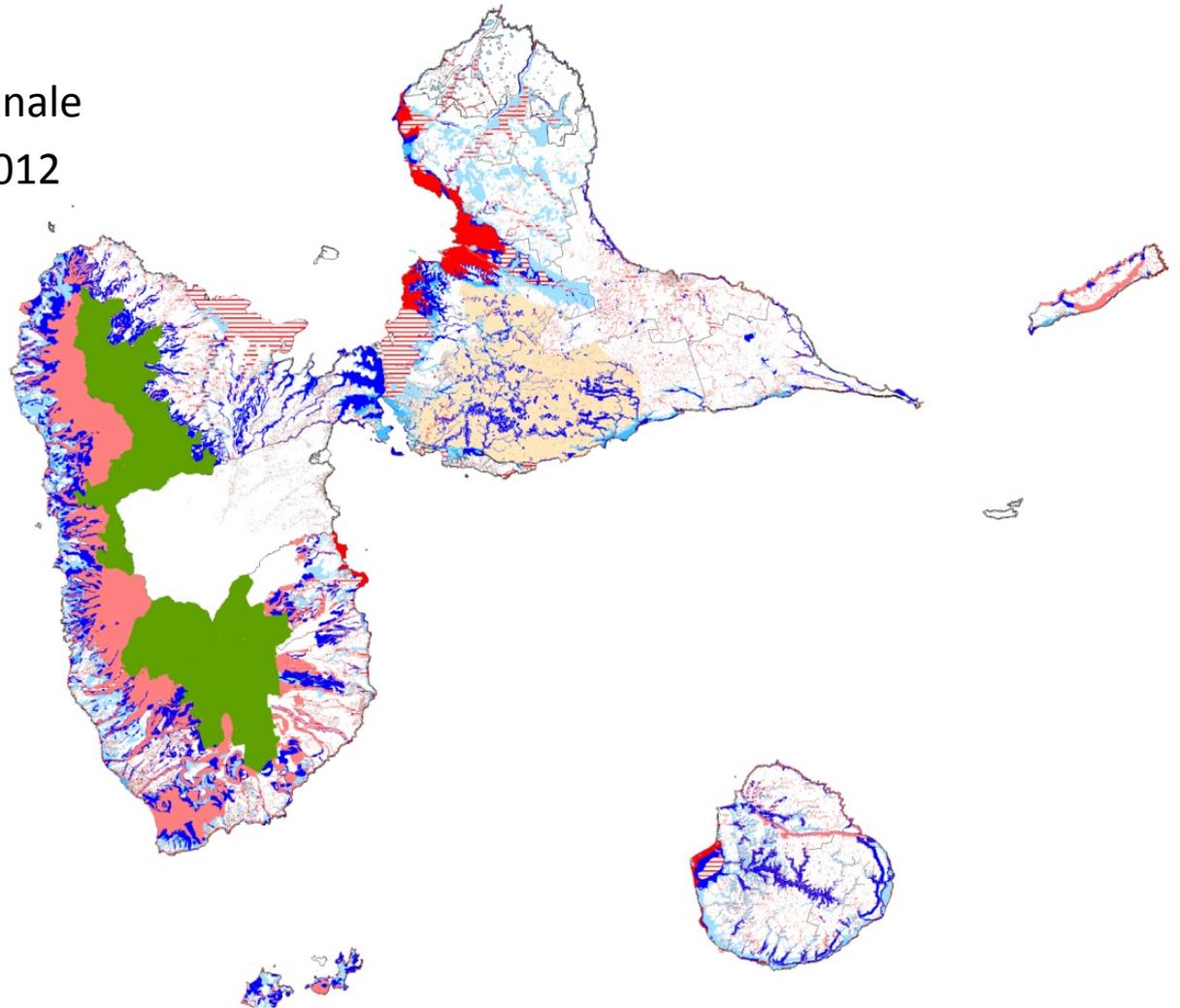
Depuis 2010 :

« *Doit contribuer au relogement des occupants qui n'ont pu être régularisés* »

## La Guadeloupe, un territoire soumis à des risques naturels multiples

- Risque omniprésent sur l'ensemble du territoire
- PPR : Plan de Prévention des Risques
  - Multirisques
  - Elaborés à l'échelle communale
  - Approuvés entre 2002 et 2012

Phénomène naturel	Niveau d'aléa	Espaces urbanisés. Espaces à urbaniser construits	Espaces à urbaniser non construits. Zones naturelles ou agricoles
Houle cyclonique (effets directs de la houle), ou érosion	Aléa fort	Rouge	Rouge
Inondation (crue torrentielle ou surcote marine)	Aléa fort	Rouge	Rouge
Mouvements de terrain	Aléa fort	Rouge	Rouge
Mouvements de terrain	Aléa moyen	Bleu foncé	Bleu foncé
Inondation (cours d'eau ou surcote marine) ou houle cyclonique	Aléa moyen	Bleu	Bleu foncé
Inondation	Aléa faible	Bleu clair	Bleu clair
Faïlle active	Aléa faible	Bleu clair	Bleu clair
Liquéfaction	Quel que soit son niveau	Bleu clair	Bleu clair
Mouvements de terrain	Aléa faible	Bleu clair	Bleu clair
Aléa nul ou considéré comme négligeable, venant s'ajouter aux risques cyclonique et sismique		Non colorées	Non colorées



## Une occupation spontanée dans la bande des 50 pas géométriques

- Depuis 2012 : cession refusée en zone rouge des PPRN

Zone	Niveau de contraintes	Nature des prescriptions
Rouge	Zones inconstructibles	Zones d'interdictions
Bleu foncé	Contraintes spécifiques fortes	Zones soumises à opération d'aménagement préalable
Bleu	Contraintes spécifiques moyennes	Zones soumises à prescriptions individuelles et/ou collectives
Bleu clair	Contraintes spécifiques faibles	Zones soumises à prescriptions individuelles
Non colorées	Contraintes courantes	Zones soumises aux règles de construction applicables à l'ensemble du territoire

NON CESSION

CESSION

## Une révision des PPR lancée, sur toutes les communes

### – Instauration d'un zonage orange

Niveau d'aléa	Zones à enjeux forts	Zones à enjeux modérés	Zones à enjeux faibles
Aléa fort	Orange	Rouge	Rouge
Aléa moyen	Orange	Bleu	Rouge
Aléa faible	Bleu	Bleu	Bleu
Aléa nul	Non colorées		

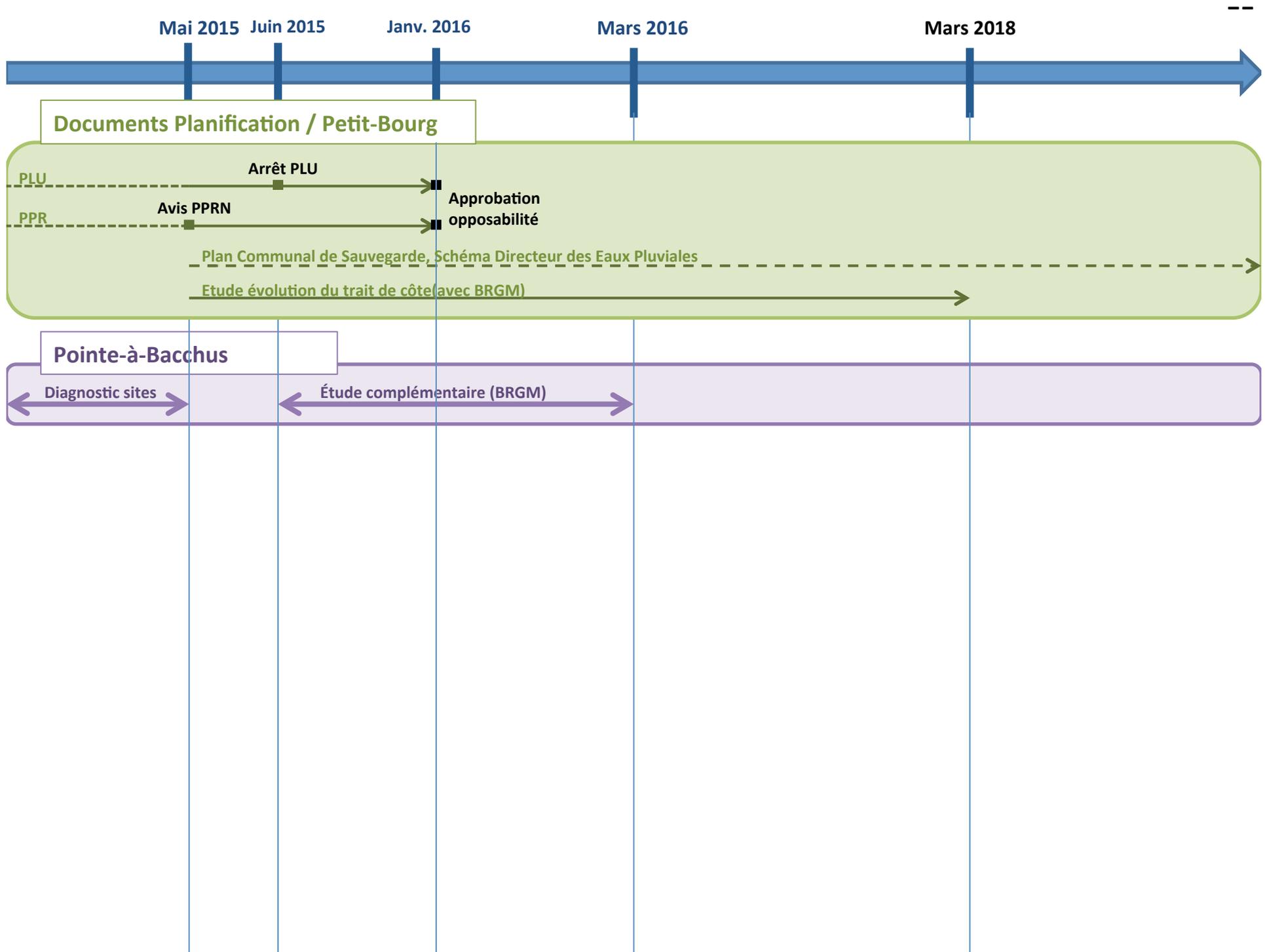
« l'aménagement et l'urbanisation devront reposer sur une réflexion préalable globale, pouvant déboucher sur des travaux visant à réduire la vulnérabilité sur le long terme »

Zone	Niveau de contraintes	
Rouge	Zones inconstructibles	<b>NON CESSION</b>
Orange	Zones admissibles	???
Bleu	Zones constructibles sous prescriptions	<b>CESSION</b>
Non colorées	Contraintes courantes	

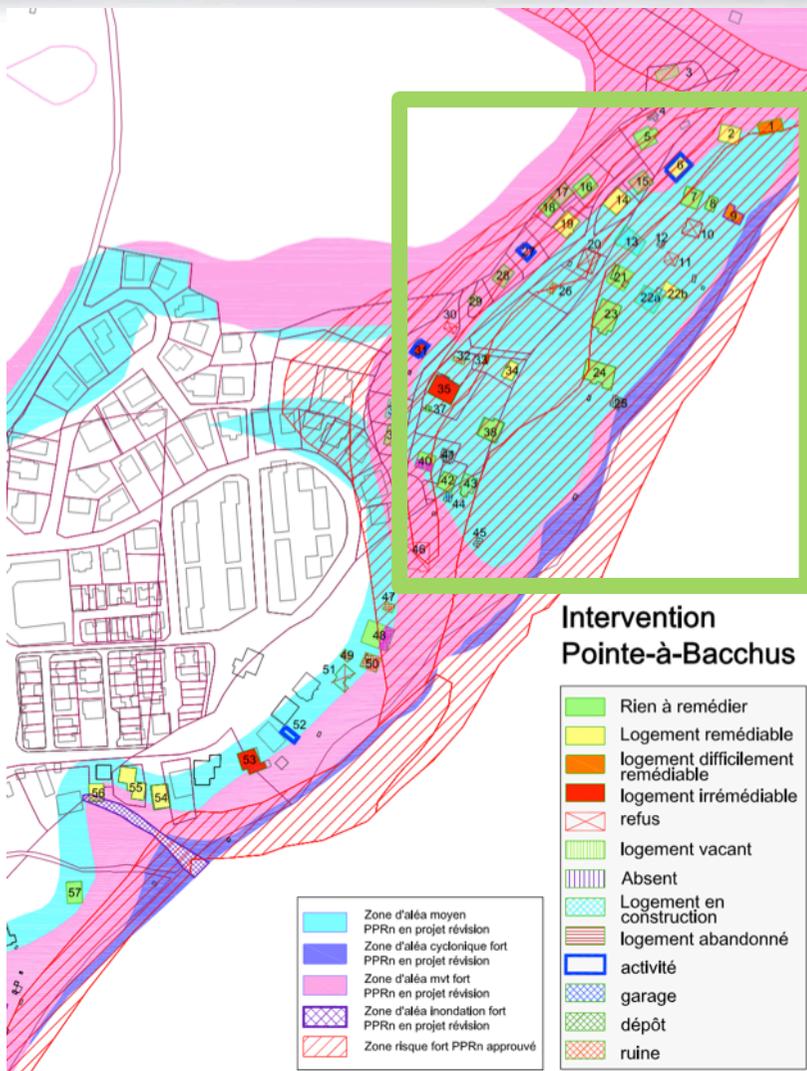
# Petit-Bourg : un littoral marqué par une érosion forte, de falaises argileuses



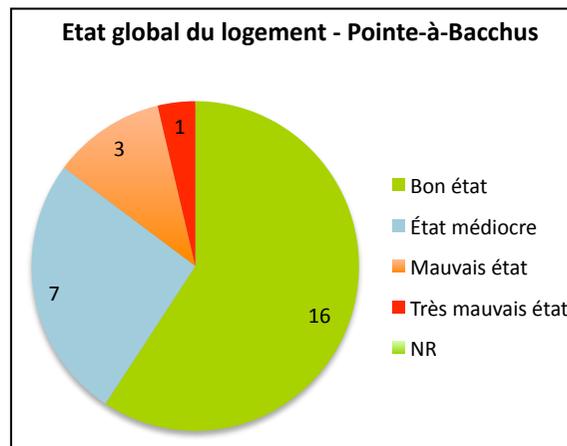




# Pointe-à-Bacchus

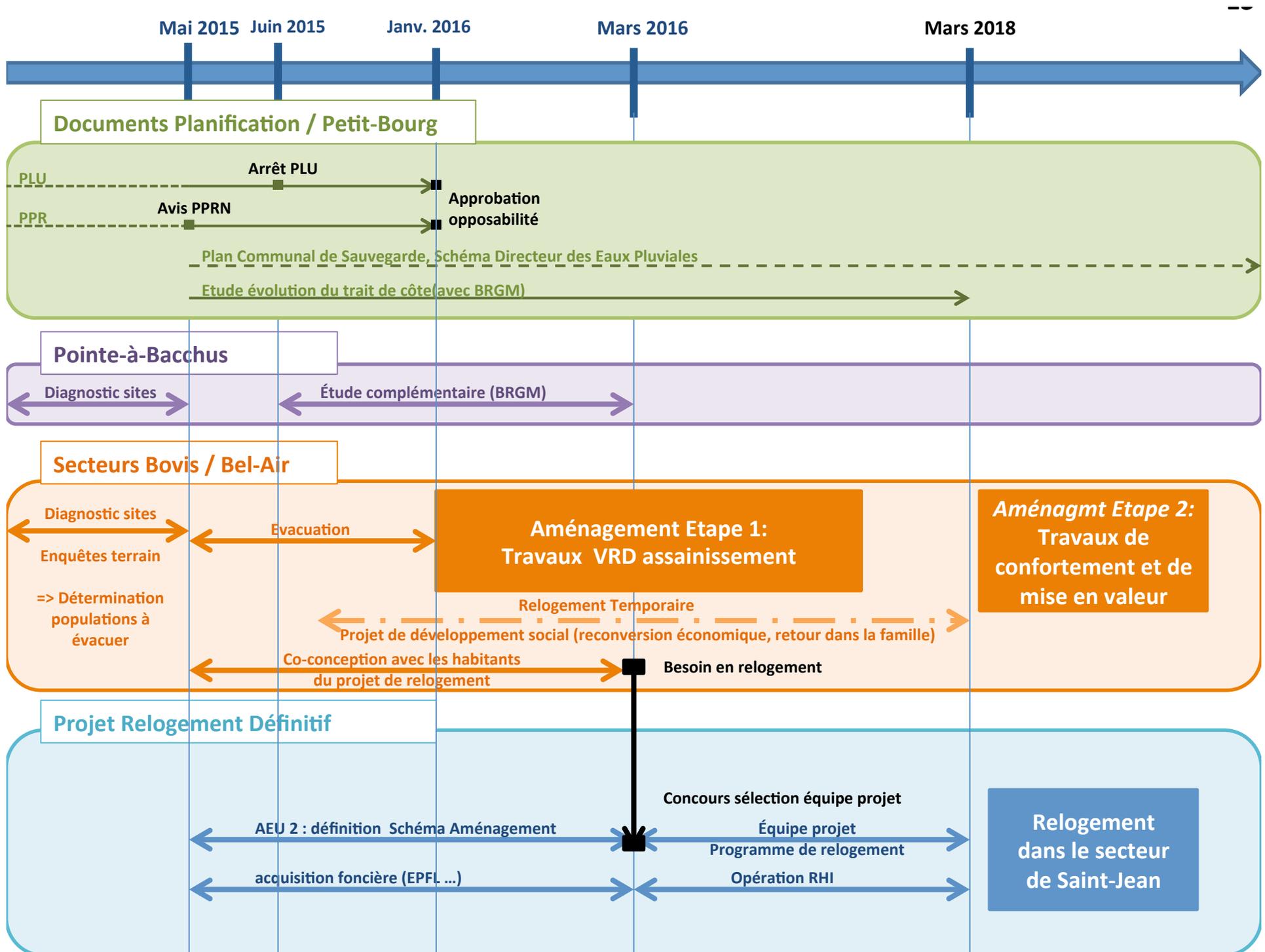


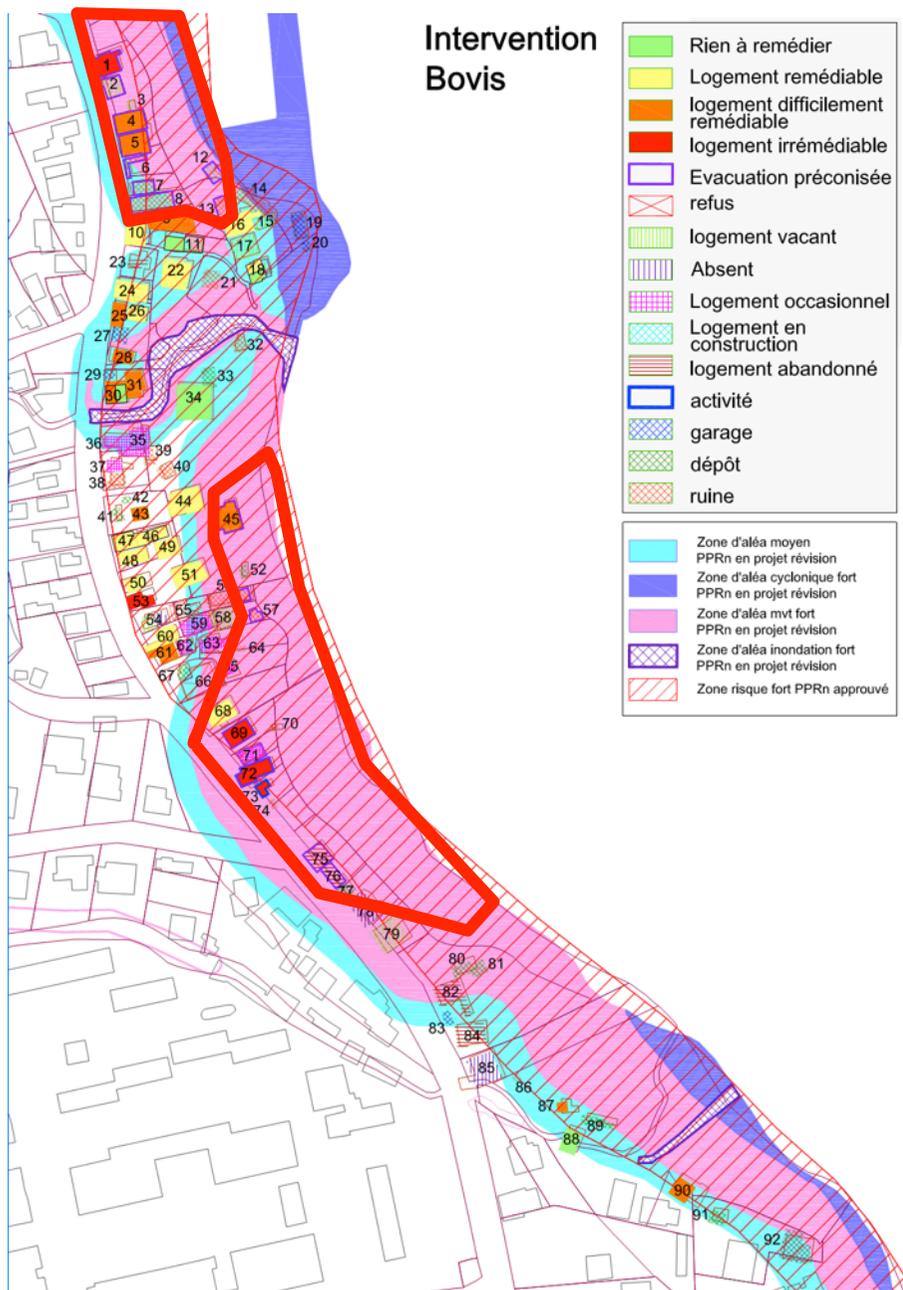
Périmètre nécessitant une étude complémentaire



Appel à Projet « Relocalisation spatiale des activités et des biens fortement exposés dans les territoires à risques littoraux » - Secteurs littoraux de la CANBT



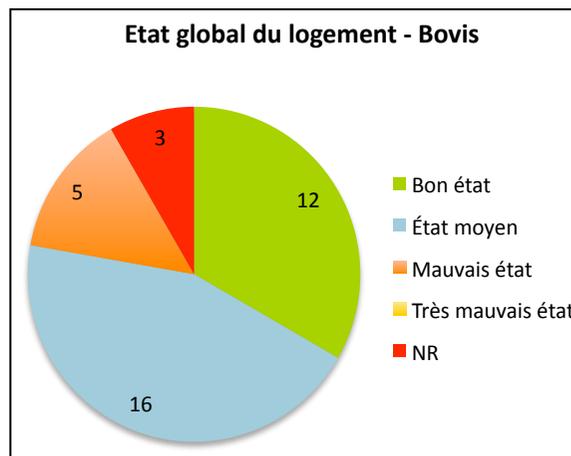


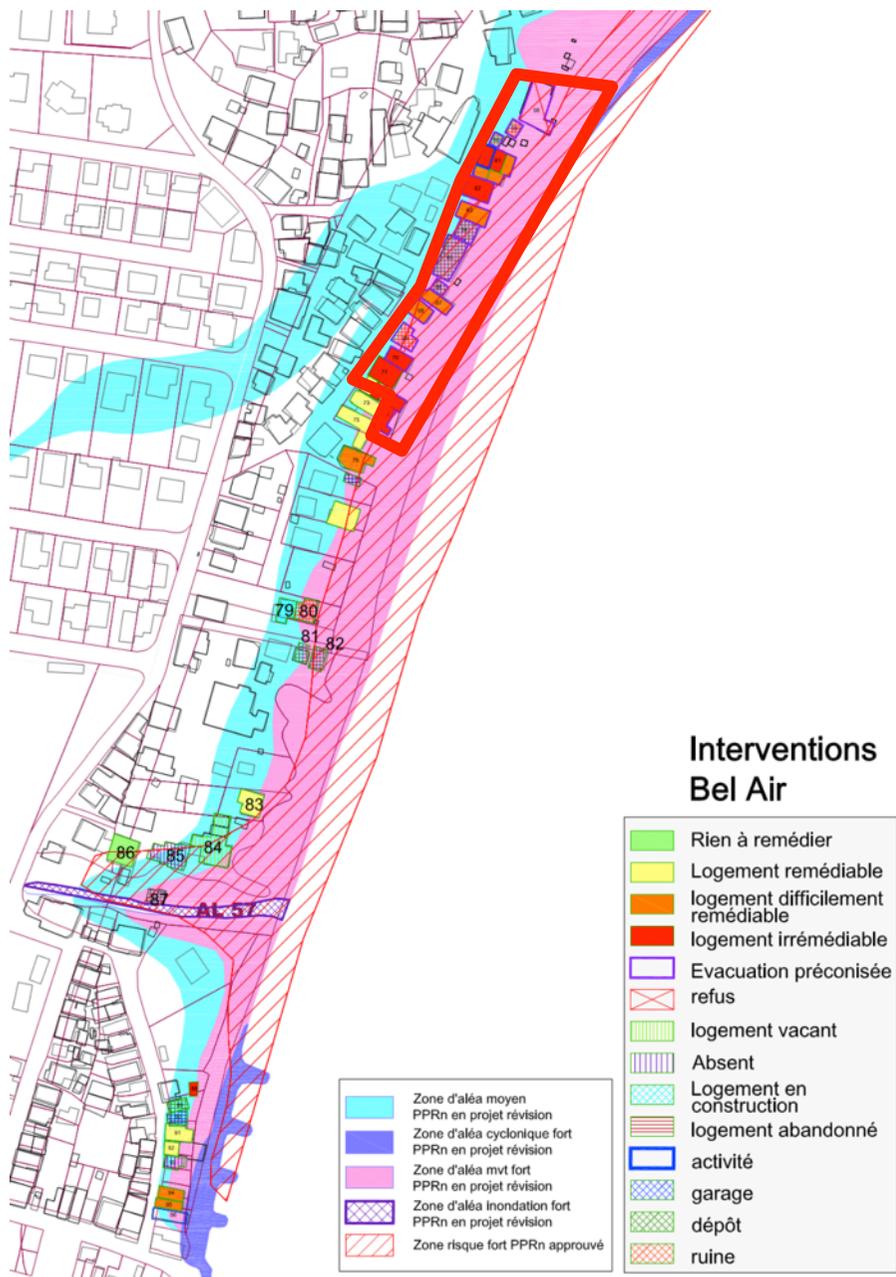


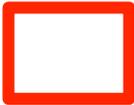
 Périmètre évacuation prioritaire – ANTEA (2003)

Nombre de ménages :

	Bovis
Constructions à évacuer (étude ANTEA)	12
Constructions à traiter au cas par cas	21
Constructions pouvant être régularisées sous réserve d'actualisation des études	24

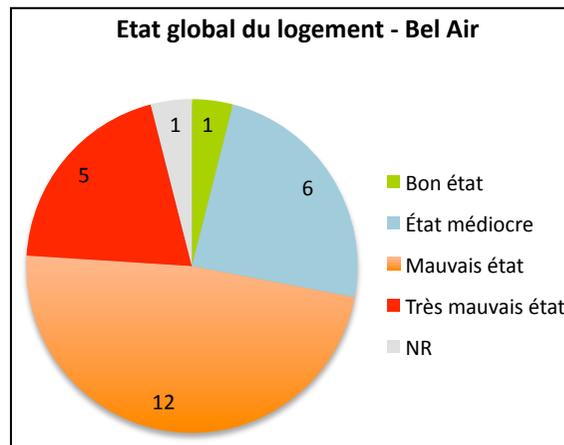




 Périmètre évacuation prioritaire – ANTEA (2005)

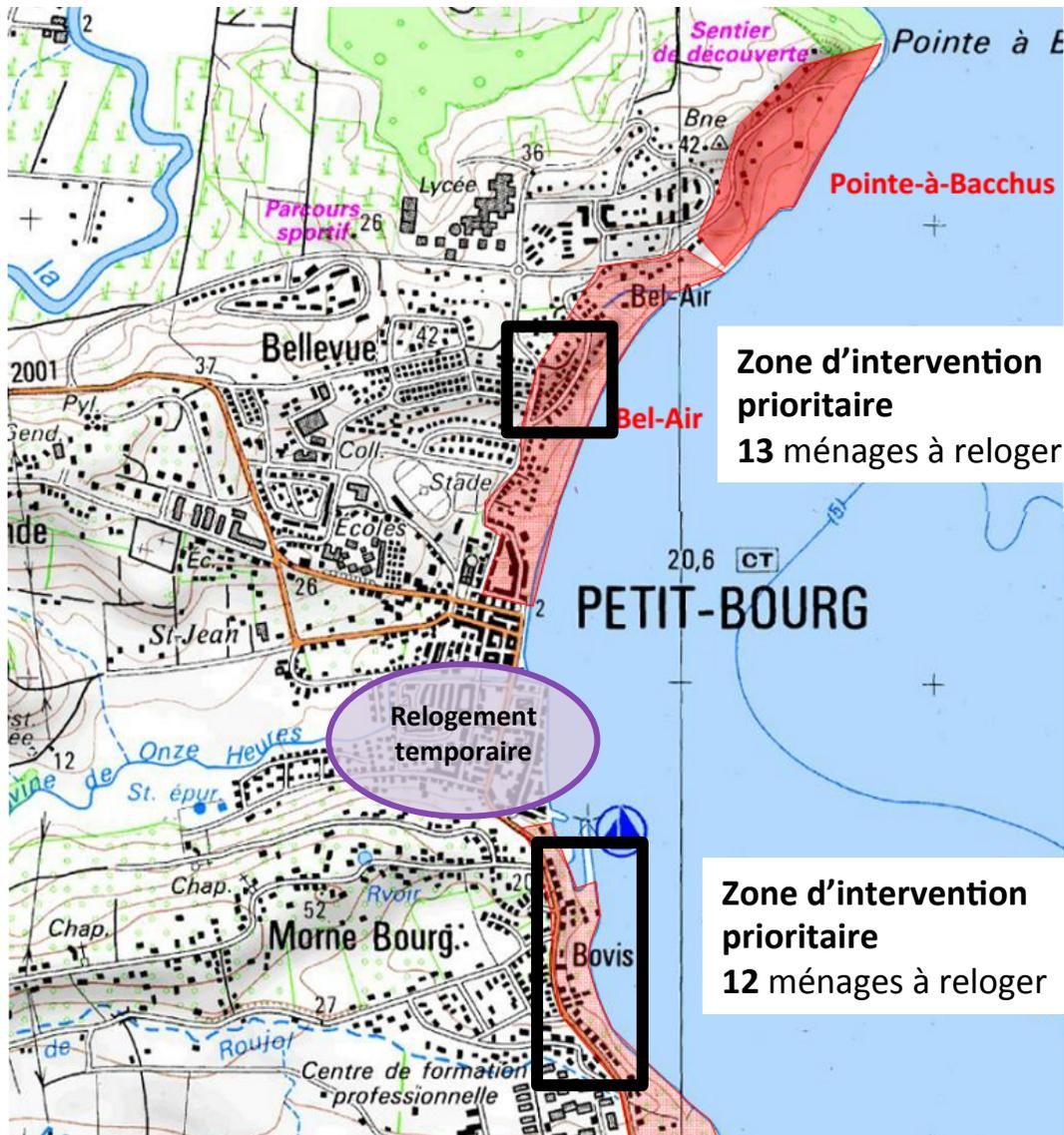
Nombre de ménages concernés :

	Bel-Air
Constructions à évacuer (étude ANTEA)	13
Constructions à traiter au cas par cas	21
Constructions pouvant être régularisées sous réserve d'actualisation des études	3



## Programme d'intervention

**Définition de 2 secteurs prioritaires d'actions**, À partir des études de risques existantes et des visites sur site



### Actions mises en œuvre :

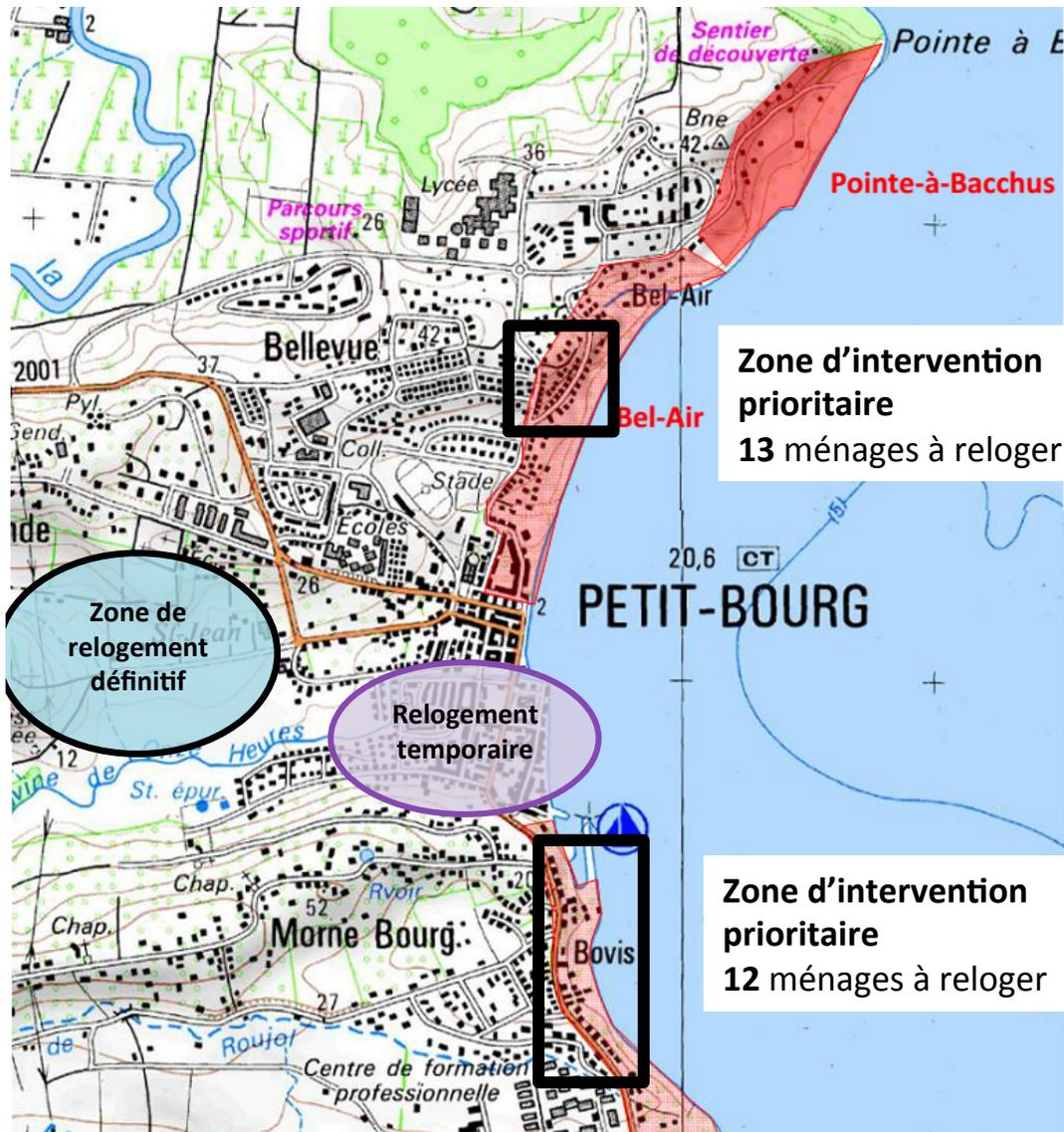
#### **1/ RELOGEMENT TEMPORAIRE DES FAMILLES**

- Identification des constructions à évacuer
- Proposition d'un **relogement temporaire**
  - Par la mobilisation des dents creuses du centre-bourg dont 8 à 10 logements mobilisables en août 2016
  - Au sein du parc de logement existant (bailleur social)
  - Par un retour au sein des familles, une reconversion professionnelle

**-Co-construction avec les habitants du projet de relogement définitif**

## Programme d'intervention

**Définition de 2 secteurs prioritaires d'actions,** À partir des études de risques existantes et des visites sur site



### Actions mises en œuvre :

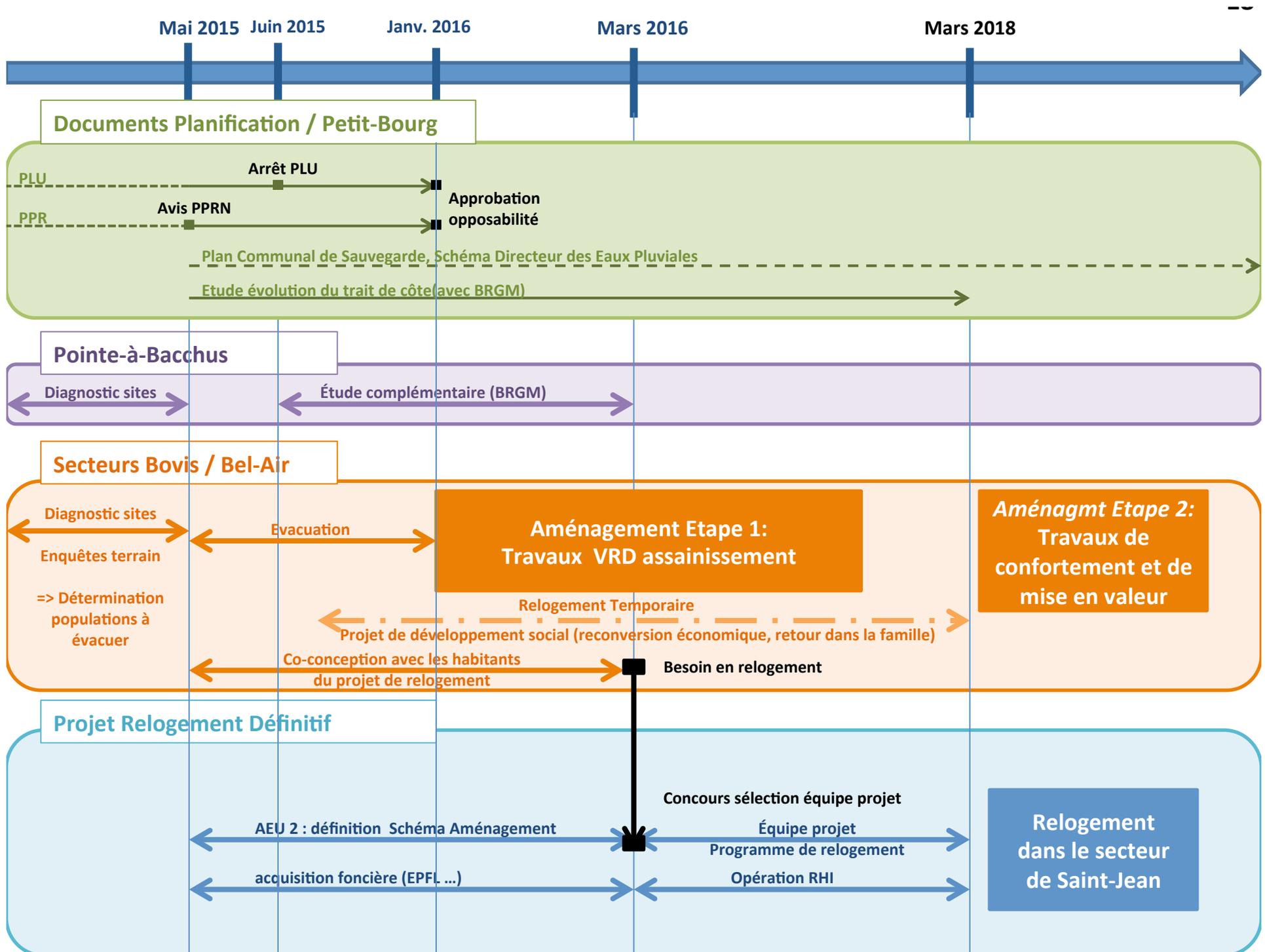
**1/ RELOGEMENT TEMPORAIRE DES FAMILLES**

**2/ RELOGEMENT DÉFINITIF AU SEIN DE L'ÉCOQUARTIER DE ST-JEAN**

-Démarche AEU2 : fixe le **schéma d'aménagement du secteur**, intègre les besoins exprimés par la population

-**Concours pour la sélection de l'équipe projet**

-Opération de construction répondant aux exigences de l'écoquartier



# Propositions d'aménagement à Bovis



Stand de vente à emporter de type conteneur aménagé

Rideau de mangrove en pied d'enrochement

Enrochement en pied de talus

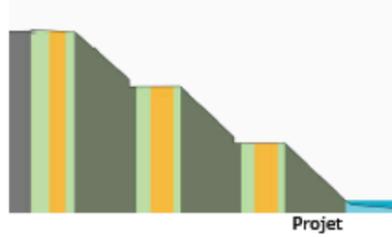
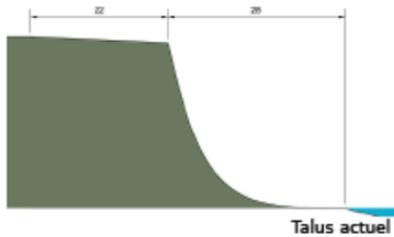
Rampe à 5%

- Cheminement
- Escalier
- Talus
- Point de vue vers le grand paysage
- Couvert végétal
- Engazonnement
- Arbres
- Végétalisation du littoral

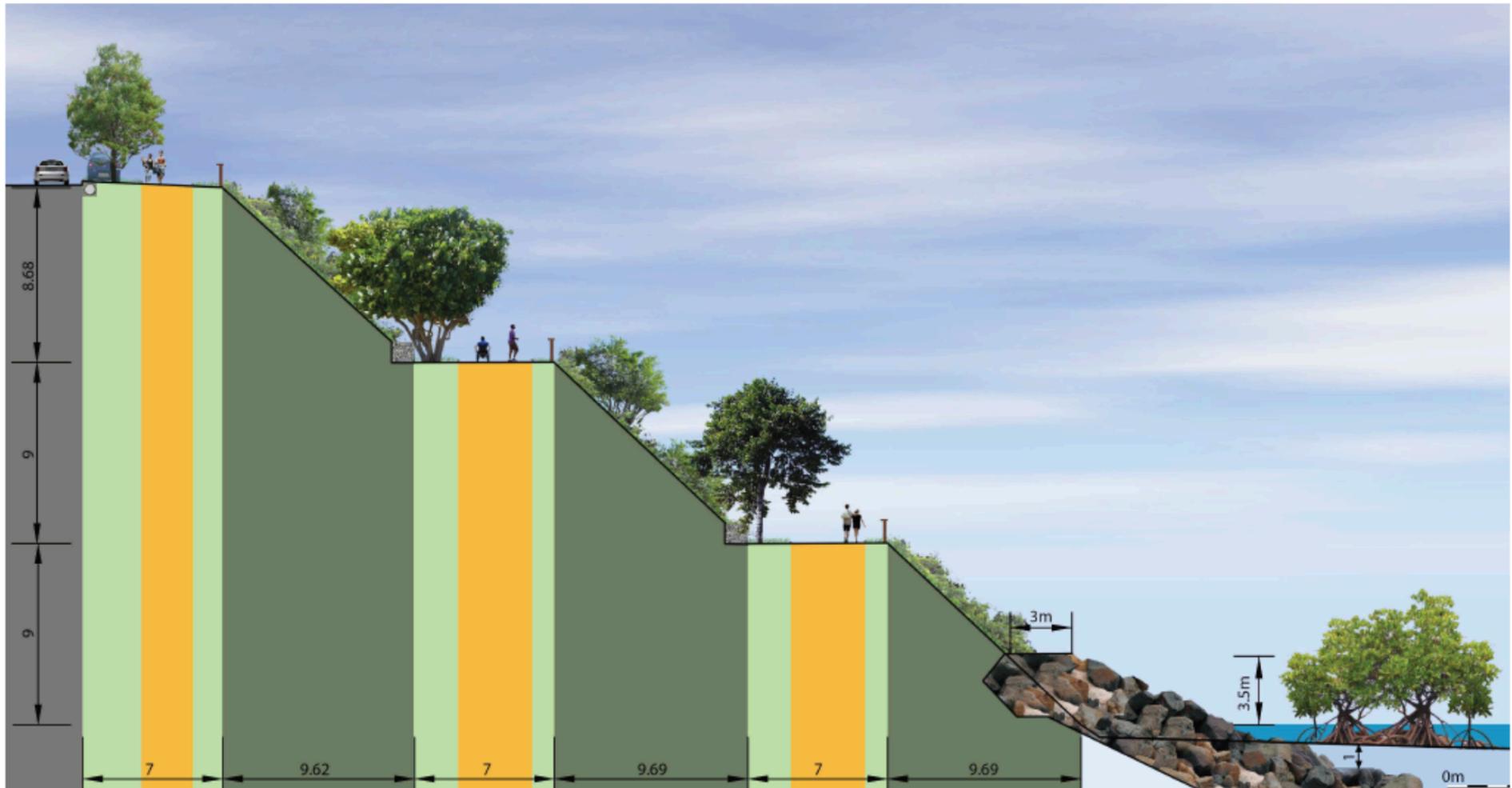
- 
- Ouvrage de soutènement de type gabion
- Bande enherbée
- Cheminement
- Bande enherbée

- 
- Ouvrage de franchissement de la ravine
- 
- Ravine existante
- 
- Enrochement littoral
- 
- Stand de vente à emporter de type conteneur aménagé

# Coupe de la proposition - Bovis



- |   |                         |   |                                |
|---|-------------------------|---|--------------------------------|
|  | Route de Bovis, R.D. 33 |  | Emprise des cheminements       |
|  | Petit Cul-de-Sac Marin  |  | Emprise des zones engazonnées  |
|  | Garde corps             |  | Emprise des zones naturelles   |
|  | Enrochement             |  | Ouvrage de soutènement, gabion |



# Propositions d'aménagement à Bel Air

